ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvree. Tél. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, rue du Bassin

La tombola des nourrissons

Samedi, à 16 heures, il a été procédé au tirage de la tombola pour les mères ayant présenté leur enfant aux consultations de nourrissons, en présence des membres du Comité régional et des secrétaires des Consultations des 13 communes composant le district de Roubaix.

Le Comité du tirage de la tombola était ainsi composé : MM. le docteur Butruille, Président des Œuvres de protection de l'enfance, de Roubaix, et membre du Comité régional d'assistance aux régions libérées, Mmes G. Leblonq, Fournet, et Butruille, membres du Comité des Dames de la protection de l'enfance, de M. Deschamps, secrétaire du Comité régional d'assistance aux régions libérées ; de M. Detrémieux, membre du Comité régional d'assistance aux régions libérées représentant diverses communes du canton de Lannoy ; de Melle Cotteau, secrétaire de la consultation de nourrissons de Leers, de MM. Lepers, de Lys lez Lannoy, Willocq, d'Hem, Lepers, de Croix, Leman, de Lannoy, et Toufflers, Salembier, de Wattrelos, Lepers, de Wasquehal.

Voici les numéros gagnants pour chaque commune :

ROUBAIX. — 490, 866, 669, 342, 2766, 2128, 2202, 240, 2117, 242, 2160, 625, 2755, 2701, 859, 508, 639, 801, 2206, 2122, 688, 251, 686, 2112, 2133, 320, 704, 651, 703, 402, 610, 2152, 699, 720, 282, 836, 662, 642, 2284, 2125, 2145, 2722, 2257, 713, 215, 373, 272, 698, 394, 2142, 604, 2729, 297, 291, 301, 2748, 400, 422, 2290, 2278, 328, 858, 710, 491, 355, 689, 471, 2249, 2167, 2232, 656, 2240, 299, 384, 303, 2762, 292, 2750, 725, 288, 2270, 605, 814, 734, 2239, 2155, 825, 810, 354, 2749, 855, 414.

WATTRELOS. — 2915, 2870, 3094, 2820, 3019, 2911, 2851, 2419, 2865, 1072, 2876, 2851, 2851, 2913, 3000, 3070, 2920, 2839, 2855, 3036, 2829, 2991, 1078, 2858, 2940, 2975, 2938, 3068, 2826, 2902, 3005, 2968, 1056, 2844, 1097, 2951, 2998, 3009, 3054.

CROIX. — 2339, 2033, 2029, 2044, 2032, 2019, 2377, 2360, 2027, 1996, 2049, 2309, 2319, 2327, 2318, 2400, 2053, 2380, 2026, 2039, 2018, 2344, 2003, 2314, 2042, 2061, 2340.

LYS. — 2502, 1155, 1183, 1159, 2505, 1135, 2501, 1193, 2511, 2513, 1184, 1179, 1168, 2504.

WASQUEHAL. — 2611, 2605, 2689, 2671, 2685, 2677, 2609, 2608, 2680, 2679, 2694, 2690, 2700, 2683, 2138, 2665, 2657.

FLERS. — 514, 1108, 1109, 1119, 1117, 1118, 1124, 525, 1105, 1107, 1123, 1128.

LEERS. — 1564, 1559, 907, 918, 920, 1586, 909, 913, 1561, 1507, 1580, 1591, 1600.

HEM. — 1261, 1293, 1288, 1279, 1280, 1289, 1291, 1277, 1258, 1265, 1256, 1275.

WILLEMS. — 32, 9, 6, 13, 15, 33, 21, 26, 14, 27.

TOUFFLERS. — 110, 113, 107, 118, 130, 119, 102, 106.

LANNOY. — 1752, 1763, 1773, 1762, 1758, 1757, 1770, 1751.

SAILLY. — 1664, 1658, 1654, 1651, 1665, 1662, 1659.

FOREST. — 1004, 1005, 1011, 1010, 1012, 1014, 1008.

Les lots devront être retirés au siège du Comité de Protection de l'Enfance et de la Goutte de Lait, situé à Roubaix, rue de l'Union, 26, par les soins des communes ci-dessus désignées; et seront remis ensuite aux bénéficiaires à la première consultation, dans chaque commune.

Pour les gagnants de Roubaix, les lots seront à la disposition des bénéficiaires tous les jours de la semaine prochaine, à partir du mardi 26 décembre.

UN JEUNE OUVRIER DISPARAIT

Le sieur Louis Lefebvre, 27 ans, demeurant rue de la Balance, 29, a quitté son domicile jeudi dernier, vers 5 heures du soir, disant qu'il se rendait à l'usine Allart-Rousseau pour y solliciter un emploi.

Il n'a plus reparu depuis. Une enquête est ouverte.

AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

Le groupe parlementaire de défense des prisonniers de guerre, ayant manifesté le désir d'avoir une statistique des ayants-droit à l'indemnité de vivres, a prié les Associations d'établir une liste des anciens prisonniers de guerre. La Fraternelle des Combattants Roubaisiens prie ses adhérents de lui adresser les renseignements suivants : nom, prénom, grade, régiment et durée de la captivité ; elle fera le nécessaire lorsque ces renseignements *seront groupés.*

LE PRX DE LA VIANDE FRAICHE

Taxe du 23 au 30 décembre

Bœuf. — 1re qualité (A), filet, 17.00, 15.50, 15.00 ; aloyau, 14.00, 11.50, 9.50 ; 1re qualité (B) avec os, 7.70, 6.30, 5.60 ; sans os, 10.25, 8.40, 7.40 ; 2e catégorie, train de côtes, 7.70, 6.30, 5.60 ; sans os, 10.25, 8.40, 7.40 ; plat de côtes, etc., 7.50, 6.10, 5.30 ; épaule, 7.25, 5.90, 5.10 ; sans os, 9.765, 7.85, 6.80 ; 3e catégorie, 4.00, 2.50, 1.80.

Taureau. — 1re catégorie (A), filet, 16.00, 15.50, 15.00 ; aloyau sans os, 12.00, 11.50, 9.50 ; 1re catégorie (B), avec os, 6.80, 6.00, 5.70 ; sans os, 9.00, 8.00, 7.60 ; 2e catégorie, train de côtes 6.80, 6.00, 5.70 ; sans os, 9.00, 8.00, 7.60 ; plat de côtes, etc., 6.50, 5.90, 5.50 ; épaule, 6.30, 5.70, 5.30 ; sans os, 8.40, 7.60, 7.00 ; 3e catégorie, 3.00, 2.30, 1.90.

Veau. — 1re catégorie, 12.75, 10.00, 8.50 ; 2e catégorie, 11.50, 9.00, 7.00 ; 3e catégorie, 9.20, 8.70, 5.50.

Mouton. — 1re catégorie, 12.00, 10.00, 7.50 ; 2e, 10.00, 7.50, 5.75 ; 3e, 9.00, 6.00, 4.25.

Porc. — 1re catégorie, 13.50, 10.50 ; 2e, 10.50, 7.50 ; 3e catégorie, poitrine, 10.25, 7.25 ; tête, jambettes, 5.75, 2.75.

Pour les viandes vendues avec os, le pourcentage de ceux-ci ne pourra, dans aucune espèce et catégorie, dépasser 250 grammes au kilo.

L'ASSEMBLEE GENERALE des ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS

Cette importante société de secours mutuels a tenu hier matin à 11 heures, au Café Pandore, son assemblée générale trimestrielle. M. Louis Deschamps présidait, entouré de MM. Jules D'Halluin, vice-président d'honneur ; Gœthals, vice-président ; Hus, secrétaire général ; Lefebvre, trésorier et les autres membres du Conseil d'administration.

En ouvrant la séance, M. Deschamps présenta M. Jules D'Halluin fils le nouveau président d'honneur, dont il fit un éloge apprécié. Lui répondant, M. Jules D'Halluin rappela les années d'union fraternelle qui ont resserré les liens de sympathie qui existaient entre les sous-officiers. Il fit un appel aux jeunes et rappela les devoirs qu'ils ont à remplir envers les veuves et orphelins des camarades tombés au front.

M. Deschamps parla ensuite de la réorganisation de la Société.

Trois nouveaux administrateurs furent nommés : MM. Deroubaix, Arensma et Schelputte et M. Lefebvre, désigné au remplacement de M. Hus, secrétaire, qui a demandé à être remplacé.

Des félicitations furent adressées à M. Deplouy, qui détient le record du recrutement des adhérents.

Après discussion de plusieurs questions d'ordre intérieur et approbation du compte rendu financier — l'avoir de la Société est actuellement de 214.691 fr. 40 — il fut décidé que la prochaine fête de famille aurait lieu à la salle des Fêtes de la rue de l'Hospice, le 14 Avril 1923.

Une tombola termina la séance.

INSTALLATION DE CABLES AERIENS RUE DU NOUVEAU-MONDE

Le Maire de Roubaix a pris un arrêté autorisant M. Lefèvre, électricien, à établir provisoirement trois câbles aériens au-dessus de la rue du Nouveau-Monde, à l'effet d'alimenter en force motrice l'usine de MM. Prouvost, par prise de courant électrique à la Société anonyme de peignage.

Toutes les précautions devront être prises par l'entrepreneur en vue d'éviter les accidents.

POUR LE REPEUPLEMENT DU CANAL DE ROUBAIX

Le Président de la République Française, sur le rapport du Ministre des Travaux Publics a pris l'arrêté suivant, relatif au repeuplement du Canal de Roubaix :

1° La partie du Canal de Roubaix, branche de Tourcoing, comprise entre la passerelle « des Carliers » et le pont « des 100 mètres » (département du Nord) sera réservée pour la reproduction du poisson.

2° La pêche des diverses espèces de poissons est absolument interdite à dater du jour de la promulgation du présent décret jusqu'au jour de l'ouverture de la pêche en 1924, dans la partie du Canal de Roubaix, branche de Tourcoing désignée à l'article précédent.

3° Pendant la période d'interdiction, il est interdit de laisser vaguer les oies, canards, cygnes et autres animaux aquatiques susceptibles de détruire le frai du poisson sur la partie du canal réservée pour la reproduction.

4° Des pêches extraordinaires pourront être pratiquées en tout temps, par les soins de l'Administration sur l'autorisation du Préfet, dans l'emplacement réservé, dans le but de détruire les espèces de poisson qui seraient reconnues nuisibles.

ADJUDICATION DE FOURNITURES AUX HOSPICES DE ROUBAIX

Il a été procédé, samedi après-midi, à l'établissement de la rue de Blanchemaille, à l'adjudication des fournitures nécessaires au fonctionnement des Hospices de Roubaix pour le 1er semestre de l'année 1923.

RECRUTEMENT DE LA CLASSE 1923

Les jeunes gens appelés par leur âge à concourir à la formation de la classe 1923, qui n'ont pas encore réclamé leur inscription sur les tableaux de recensement, sont invités à remplir cette formalité avant le 31 décembre 1922. Les père, mère ou tuteur doivent suppléer ceux qui, pour un motif quelconque, ne pourraient se présenter eux-mêmes.

Ceux qui se proposent de faire valoir des maladies ou infirmités devant le conseil de révision, ou qui sollicitent un sursis d'incorporation pour affaires d'intérêt, frère sous les drapeaux ou continuation d'études, doivent déposer leur demande écrite, appuyée de tous les certificats ou justifications utiles à la mairie, bureau militaire, avant la date précitée.

RECENSEMENT DES CHEVAUX, ETC

Les propriétaires de chevaux, juments, mules et mulets, réformés ou non, doivent en faire la déclaration à la mairie, bureau militaire, avant le 30 décembre courant. En ce qui concerne les animaux réformés, le certificat de la dernière commission de classement devra être présenté au moment du dépôt de la déclaration.

Les intéressés pourront réclamer des imprimés à cet effet au bureau militaire, ou aux agents de la police municipale.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Un suicide

Le nommé Forret Auguste, 59 ans, ouvrier d'usine, rue de Beauvais, 30, a été trouvé pendu hier à 13 h., dans la salle à manger de son habitation.

La cause du suicide est inconnue.

M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a fait les constatations légales.

UN POIVROT SE JETTE SUR UN TRAMWAY

Dans la soirée, vers 20 h. 15, un sieur L. L., 56 ans, rattacheur à Tourcoing, se trouvant sous l'influence de la boisson, s'est jeté sur le tramway M. rue de Fleurus et est tombé. Relevé aussitôt par le wattman, il a été reconduit à son domicile par le même tramway.

Cet individu en a été quitte pour des contusions sans gravité à la tête.

ECLAIREZ VOS BICYCLETTES

Les nommés : S. H., 48 ans, cultivateur, rue du Général Drouot 40 et M. V., 30 ans, peintre, rue Louis Leloir, 80, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir circulé la nuit avec des bicyclettes non éclairées.

AMICALES DES ECOLES PUBLIQUES DE LA CROIX ROUGE

Les Amicales des Ecoles Publiques de la Croix-Rouge organisent un grand concert suivi de Bal, avec le concours de la fanfare cycliste de la Marlière, le dimanche 31 décembre 1922, à 17 h., salle de gymnastique, rue de Gand.

Le programme comporte :

Deux belles séries d'ensemble avec chant (pupilles et adultes), Le Roi des Anneaux (3 hommes, 2 femmes) ; Ballets avec chants (création) : l'un ayant trait à la nature ; l'autre représentant une noce d'or avec plus de 50 exécutants ; « Pour Eux », pièce en 1 acte (création) ; le joyeux comique typique «Rigaubert » ; Barrez, chanteur de genre : pyramides ; apothéose.

On peut se procurer des cartes chez tous les membres de la Société. Prix, 2 fr. 50 et 2 francs donnant droit au carnet de bal.

"PFAFF"
LA REINE DES
MACHINES à COUDRE
seul concessionnaire pour Roubaix-Tourcoing :
Henri DESPLECHIN, 34, r. Verte, Tourcoing
71

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui lundi 25 décembre, matinée à 3 heures, « REVE DE VALSE ». Le soir, à 8 heures « LA VEUVE JOYEUSE ».

— Mardi 26 décembre, « REVE DE VALSE ».

— Mercredi, 27 décembre, à 8 h., « LA VEUVE JOYEUSE ».

Location ouverte pour toutes ces représentations.

« ECHIQUIER TOURQUENNOIS »

La dernière séance de l'Echiquier Tourquennois a été comme nous le faisions prévoir, l'occasion d'un triomphe complet pour M. Charles Dupin.

Le désir de vulgariser et de mettre cette belle manifestation de l'esprit à la portée de tous, ont rendu impérieux le devoir des organisateurs de rechercher un local où le maximum de confort serait assuré. Grâce à l'Union Post Scolaire, qui met très aimablement à la disposition de l'Echiquier Tourquennois une salle de la Maison des Amicales, 57, rue du Haze, 57, le jeu d'Echecs pourra jouir de la sympathie des jeunes éléments de la ville et pénétrer dans tous les milieux.

Les membres fondateurs convient à tous ceux des jeunes gens des Amicales, que ce jeu intéresse, à la soirée organisée le mardi 26 décembre, à 8 heures du soir, dans le nouveau local de la rue du Haze au 1er étage et se feront un devoir de démontrer et d'enseigner le jeu d'Echecs à tous ceux qui se feront gratuitement inscrire.

Les membres de l'Echiquier Tourquennois prépareront les éliminatoires en vue du Championnat de Roubaix-Tourcoing pour 1923.

PREPARATION MILITAIRE DE L'UNION POST-SCOLAIRE

Les jeunes gens désireux de se faire inscrire afin de passer le brevet d'aptitudes militaires avec le 1er échelon de la classe 1923, sont avisés que les inscriptions ne seront plus reçues après le 30 décembre.

— Une section de tambours et clairons étant en formation, les jeunes gens désireux d'en faire partie, peuvent se faire inscrire jusque cette date.

STATISTIQUE AGRICOLE

La commission cantonale de statistique agricole s'est réunie à la mairie de Tourcoing, le jeudi 21 décembre 1922, à 3 heures du soir, sous la présidence de M. Jules Brassart, adjoint au maire.

Elle a procédé à l'établissement du tableau de dépouillement des cantons de Tourcoing et contrôlé les états établis par les commissions communales.

La séance a pris fin à 4 heures et demie.

RECENSEMENT DES PIGEONS-VOYAGEURS, CHEVAUX, AUTOMOBILES

Le Maire rappelle aux propriétaires de pigeons-voyageurs, de chevaux, juments, mulets, mules et aux possesseurs d'automobiles de poids lourds, de tourisme et de motocyclettes qu'ils doivent faire au plus tôt à la mairie (Bureau Militaire) la déclaration prévue par la loi, s'ils veulent éviter les sanctions pénales qui pourraient résulter pour eux de leur négligence.

L'autorisation serait retirée aux amateurs colombophiles qui négligeraient de remplir cette formalité.

Cinéma du Brun Pain

Rue des Champs (Direction : L. Houpline)
Orchestre symphonique, Projections sur glace

Programme du 23 au 28 décembre 1922 : William Farnum dans Sabordeurs !!!, grand drame ; Picratt chez les sirènes, comique en 2 parties ; Eclair-Journal, actualités mondiales ; Mary Miles dans Substitution, comédie d'aventures ; Les exploits de Christopher Race (le chauffeur détective), crime ou suicide.

Dimanche, BAL jusqu'à minuit.

Lundi (Noël), matinée à 3 heures ; soirée à 7 h. ½ avec bal.

La direction se réserve le droit de modifier le programme s'il y a lieu.

Vu l'importance du programme, il sera utile de venir de bonne heure.

Matinées : Dimanche, Lundi et Jeudi à 3 heures. — Soirées : Samedi, Dimanche et Lundi, à 7 heures ½.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

AU CONSEIL MUNICIPAL

Nous complétons aujourd'hui le compte-rendu de la séance extraordinaire du Conseil Municipal.

Des modifications apportées au budget de 1923 font ressortir un déficit de 234.000 fr. Pour en permettre l'équilibre, une subvention de l'Etat sera sollicitée.

Enseignement primaire. — Le Conseil émet l'avis que les six jours de vacances annuels prévus par l'arrêté ministériel du 17 juillet 1922, soient répartis comme suit : 1 jour pour la ducasse (le lundi) ; 4 jours à l'occasion du Nouvel An : les 30, 31 décembre 1922, 2 et 3 janvier ; le 1er Mai.

Il décide qu'un supplément facultatif de traitement sera alloué aux instituteurs et aux institutrices qui compteront plus de trois ans d'exercice à Wattrelos, savoir : les 4e, 5e et 6e années, 100 francs par an ; les 7e, 8e, 9e et 10e années, 200 fr. par an ; après la 10e année, 300 fr par an ; après la 20e année, 400 fr. par an.

Personnel communal. — Le Conseil modifie le barème de traitement du commissaire de police et les articles 26 et 29 du statut des employés de la Mairie.

Ouverture de rues. — Les dispositions des plans pour l'ouverture de trois rues vers le Jardin public sont approuvés, savoir : une rue partant de la rue Jean Jaurès, pour aboutir rue des Basanos, en bordure du Jardin Public ; une rue allant du Jardin Public à la rue des Près ; une rue partant de la Grand'Place pour aboutir au Jardin Public.

Pour la réalisation du projet, le Conseil accepte la cession gratuite des terrains par M. Pollet et par les Hospices de Wattrelos. En outre, il admet le prix de 8.000 francs pour la cession par les Hospices, de l'immeuble à usage d'estaminet, sis rue Jean-Jaurès, 9, et fixe à 4.000 francs l'indemnité à allouer à M. Scenris pour la dépossession de son établissement et le prix du mobilier d'estaminet.

Une délibération de la commission administrative des Hospices décidant d'aliéner au profit de la Ville, pour la somme de 10.000 francs, les bâtiments et le terrain sis n. 3, rue Jean Jaurès est approuvée.

Voirie. — Un crédit complémentaire de 4.000 francs pour le service de l'ébouage est voté.

L'acte de vente amiable pour acquisition de terrain rue Saint-Joseph, par mesure d'alignement est approuvé, ainsi que celui pour acquisition de l'immeuble Destoops, rue Traversière, également par mesure d'alignement.

Affaires diverses. — Le Conseil règle les conditions de renouvellement des locations des jardins ouvriers, près de l'Abattoir ; homologue les contrats pour l'assurance contre l'incendie des bâtiments de l'ancien hospice ; donne un avis favorable à une délibération de la Commission des Hospices pour fourniture de viande et à des marchés passés par le Bureau de Bienfaisance pour fourniture de pain et de charbon aux indigents.

LE PRIX DE LA VIANDE. — Prix de la viande fraiche appliquée par la Chambre syndicale des bouchers et charcutiers de Wattrelos :

Bœuf 1re qualité. — Hors catégorie filet 16 à 17 fr. le k. ; aloyau sans os : 1re catégorie 12.50 à 13.50 le k. ; culotte entrecôte, bavette d'aloyau 10 à 11 fr. le k. ; bœuf mode, bourguignon, bifteck ordinaire 8 à 9 fr. le k. ; avec os, pièce à queue, nœud du roi, épaisse raccourca, train de côtes 6.50 à 7.50 le k. ; 2e catégorie ; plat de côtes, atteinte, flanchet, épaule, 5.50 à 6.25 le k. ; 3e catégorie : poitrine, croisure, collet, jarrets, 3.25 à 4.25 le k. ; prix moyen : 6.25 le kilog.

Veau 1re qualité. — 1re catégorie sans os rouelle, filet, sautés, 15 à 16 fr. le kg. ; avec os, entre-deux, 1res côtes, 12 à 12.75 le k. ; 2e catégorie : épaule, basses côtes, atteinte, flanchet, 10.25 à 11 fr. le k. ; 3e catégorie : fricassée, poitrine, collet, jarrets : 8.25 à 9 fr. le k. ; prix moyen : 10.25 le kilog.

Mouton, Agneau, 1re qualité. — 1re catégorie : gigot, filet, 1res côtes, 11.50 à 12.50 le k. ; 2e catégorie : épaule, côtes découvertes, 10 à 11 fr. le k. ; 3e catégorie : fricassée, poitrine, collier, 8 à 9 fr. le kilog ; prix moyen : 9.75 le k.

Porc 1re qualité. — 1re catégorie : rouelle, filet, côtelettes dégraissées 13 à 13.75 le k. ; 2e catégorie : épaule, atteinte, 10 à 11 fr. ; 3e catégorie : poitrine, flanchet, 9 à 10 fr. le k. ; tête et jambettes 4.50 à 5.50 le k. ; prix moyen : 10.25 le kilog.

EN TRAVAILLANT. — Aux établissements Kuhlmann Charles Walkens, 17 ans, manœuvre, a eu le gros orteil du pied droit écrasé par la chute d'un rouleau : deux semaines de repos.

— Mêmes établissements : Jules Bocquet, 23 ans, chauffeur, s'est fait une entorse du poignet droit et des contusions à la poitrine, en tombant : 14 jours de repos.

— A la filature Waline, Marguerite Legrand, soigneuse, a été blessée au pouce droit en nettoyant un cylindre : 14 jours de repos.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Madeleine Maertens, rue des Mazures, 40. — Fernande Lecigne, rue des Fleurs, ruelle Jonville, 7. — Gisèle Vanmeenen, rue Jonville, 56.

CROIX

LA RECONSTRUCTION DU PONT SUR LE CANAL DE CROIX. — Les pièces métalliques, destinées à la construction du pont-levis situé sur le canal, près de piste hippique du Breucq, ont été apportées hier sur le chantier. Il ne reste plus qu'à les fixer sur les culées de ciment construites depuis deux ans déjà. Ce travail ne sera vraisemblablement pas long. Sauf interruption dans le cours des opérations, il sera terminé dans quelques jours.

BUREAUX DE BIENFAISANCE. — Le paiement aux assistés du Bureau de bienfaisance aura lieu à l'Hospice, le mercredi 27 décembre, de 13 à 15 heures.

CINEMA SCOLAIRE. — Voici le programme de la séance cinématographique du mercredi 27 décembre, à 14 heures, à la salle des fêtes, pour les élèves des écoles publiques :

Les chèvres sauvages ; La pêche dans l'île Hawaï ; Sports athlétiques, sauts, lancement ; L'élevage des tortues en Floride ; Le verre et ses applications ; En pleine mer par gros temps ; La chasse aux loups ; Les cataractes d'Yguassus ; La culture du sergho ; La cavalerie du Pérou ; Tokio : Capitale du Japon ; Sports athlétiques, association, rugby.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Louisa Neeve, rue de Valmy, 13.

Publication. — Henri Vanbaylen, menuisier à Armentières, et Marie Ostyn, sans profession, à Croix.

WASQUEHAL

FUNERAILLES DE TROIS HEROS. — C'est au milieu d'une nombreuse affluence qu'ont été célébrées hier les funérailles des soldats Clément Bouriet, Eugène Lesoen et Jean Lecrix, du 412e R. I.

Parmi l'assistance on remarquait la présence du Conseil municipal de Wasquehal, de la société des anciens combattants Roubaisiens, de la section des mutilés de la commune, de l'Union mutualiste et de nombreux parents et amis du défunt.

Au cimetière, M. Henri Détailleur, Maire, et M. Daniel Leveugle, adjoint, dans d'émouvants discours rappelèrent la vie et l'héroïsme de ces braves.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la manufacture de Saint-Gobain, le forgeron Jules Huart, 26 ans, rue des Villas, à Wasquehal, s'est fait des plaies des faces palmaires de l'annulaire et de l'auriculaire gauches en sciant un manche d'outil. 15 jours de repos. Docteur Butin.

— A l'E. E. N. F., Joseph Rota, 22 ans, chauffeur, 2, rue Pasteur, a reçu une plaie contuse en décrassant son foyer. 15 jours de repos. Docteur Butin.

— A la teinturerie Hannart, Louis Mercier, 54 ans, 19, rue Malcense à Fives, a reçu des contusions du cou et de l'épaule du côté gauche en chargeant une pièce de tissu. Douze jours de repos. Docteur Butin.

TOMBOLA DES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Nous donnons ci-dessous les résultats du tirage de la tombola organisée par le Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance et de la Goutte de Lait, dont le tirage a eu lieu *samedi 23 décembre*, à la Mairie de Roubaix :

1er lot, une voiture d'enfant, Mme Dussart Surmont ; 2e, un fauteuil paillé, Mme Dumont Barbier ; 3e, une mante, Mme Vandromme, rue du Triez ; 4e, un tapis de table, Mme Lepers Denis ; 5e, une écharpe, Mme Delletté Beels ; 6e, une série de plats, Mme Vienne Julienne ; 7e, six verres, Mme Vermeulen Soudan ; 8e, six verres, Mme Ghesquière Devalder ; 9e, un pot, Mme Verport Allinck ; 10e, six jattes, Mme Delfortrie Brulois ; 11e, une boîte de biscuits, Mme Vandeviele Alphonse ; 12e un panier, Mme Ready Dupont ; 13e, un bonnet, Mme Desmettre Abel ; 14e, un bavoir, Mme Montagne De Puels ; 15e, un fauteuil, Mme Rotsaert Vermeulen ; 16e, un fauteuil, Mme Deseint, rue du Molinel ; 17e, une paire de culottes, Mme Machteux Carlier.

Des lots de consolation seront attribués à toutes les mères de famille ayant assisté à la premire consultation de novembre. Ces lots consisteront en chocolat et en biscuits.

La distribution des lots aura lieu au moment de la 1re consultation dans les quartiers respectifs, sur présentation du numéro gagnant.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — C'est dimanche prochain, 31 décembre, à 15 heures précises, qu'aura lieu dans la salle des fêtes de la Mairie, l'assemblée générale extraordinaire de fin d'année.

La Commission adresse un pressant appel à tous les adhérents et espère qu'ils assisteront tous à cette réunion au cours de laquelle il leur sera donné connaissance de décisions importantes concernant l'avenir de la société qui seront présentées à leur ratification.

A l'issue de cette réunion se fera le tirage de la tombola de fin d'année dans les conditions adoptées à la précédente assemblée. Les jetons de présence aux sorties participeront au tirage.

PUPILLES DE LA NATION. — La Commission de la *Fraternelle des combattants* invite spécialement les veuves de guerre, et les personnes ayant à charge des Pupilles de la Nation, même ne faisant pas partie de la société, à assister à l'assemblée du 31 décembre au cours de laquelle tous renseignements et indications leur seront donnés sur le fonctionnement de l'Office national et l'attribution des dvierses subventions.

ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE. — Tous les assistés vont recevoir une fiche à remplir indiquant la composition de famille. Ces fiches devront être rentrées à la Mairie 2e guichet pour mardi 26 décembre au soir. D'autre part, les carnets de bons de visite en cours ne sont plus valables à partir du 1er janvier, les assistés devront donc les rapporter à la Mairie dans les premiers jours de janvier.

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET AUTOMOBILES. — Il est rappelé que toutes les déclarations de chevaux et automobiles doivent être rentrées à la Mairie 2e guichet pour le jeudi 28 décembre dernier délai.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Gustave Vandersype, rue du Haut Vinage, 36.

LANNOY

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES DU CANTON. — Quelques associations n'ont pas encore répondu aux questions qui leur ont été posées ou y ont répondu de façon incomplète.

Le secrétaire fédéral prie les intéressés de bien vouloir comprendre le rappel qu'il leur envoie et d'y répondre immédiatement.

LYS

RESULTATS D'ADJUDICATIONS. — Jeudi à 4 heures, sous la présidence de M. Lorthioir, Maire, assisté de MM. Carette et Delpo.te, ont eu lieu les adjudications suivantes :

Fournitures de pain au Bureau de Bienfaisance.— Montant ou devis 18.000 francs. Adjudicataire, M. Vanstenkiste avec un rabais de 8 %.

Fourniture de charbon du Bureau de Bienfaisance. — Montant du devis 8.00 fr. Adjudicataire, M. Delespaul Liénard, au prix de 1068 fr. les 10.000 kilos.

Fourniture de charbon aux écoles. — Montant du devis 2.200 fr. Adjudicataire, M. Bossut Louis, au prix de 1070 fr. les 10.000 kilos.

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES. — Malgré la distribution faite à domicile, par les soins de la mairie, des déclarations de recensement des chevaux, voitures etc., les possesseurs de ces animaux et véhicules n'ont pas encore rempli et déposé à la mairie ces dites déclarations ; il leur est rappelé que le délai de ce dépôt expire le 1er janvier.

TOUFFLERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.— Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 décembre, sous la présidence de M. Gallet, Maire.

Sont approuvés le marché pour l'enlèvement des boues et immondices et l'abonnement pour la taxe sur les viandes.

Lecture est donnée de la réponse ministérielle au sujet de la pharmacie mutualiste nous informant que la législation en vigueur ne semble pas permettre aux bureaux de bienfaisance de s'affilier à une société de secours mutuels pour permettre aux bénéficiaires de l'A. M. G. de s'approvisionner à la pharmacie mutualiste.

La question du relèvement de crédit pour entretien de la bibliothèque publique et de caisse de retraite des gardes champêtres est reportée à l'établissement du budget prochain.

Le Conseil siège ensuite à huis-clos pour des questions d'assistance.

LA FETE DE LA SAINTE-CECILE. — La fanfare de Toufflers a fêté Sainte Cécile en un banquet le dimanche 17 décembre.

M. Gallet, maire, présidait.

Des toats furent prononcés par MM. Beghin, président, Deroubaix, secrétaire et ensuite M. Gallet, maire de Toufflers.

Un concert et un bal de famille clôturèrent la fête.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE. — Les anciens prisonniers de guerre sont invités à se présenter à la mairie le plus tôt possible afin de fournir les renseignements suivants : Nom, prénoms, grade, régiment, durée de captivité en mois. Passé le 10 janvier prochain, il sera inutile de se présenter. Ces renseignements sont demandés en vue de l'attribution de l'indemnité de nourriture.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Georget Dutilleul, rue du Berquier, 34.

Publication. — Georges Delannoy, entrepreneur à Mouscron, et Marguerite Wyseur, repasseuse.

MOUVAUX

ERECTION D'UN MONUMENT AUX MORTS POUR LA PATRIE. — Lors de sa séance du mercredi 20, le Conseil municipal votait, à l'unanimité, une subvention de 10.000 fr. destinée à ouvrir la souscription publique. Le Comité d'action, dans sa réunion de jeudi soir, a décidé de commencer cette souscription aujourd'hui dimanche.

Les dévoués délégués de ce Comité se présenteront chez les habitants de 8 h. à midi, à partir de demain, et les dimanches suivants.

Le Comité, ainsi que la Municipalité, font un pressant appel à la population Mouvalloise, qui saura se souvenir de l'immense sacrifice de ses enfants.

La Ville de Mouvaux se doit de posséder un monument digne de ses grands morts et, par ses oboles humbles ou ses largesses, contribuera ainsi à perpétuer dans la postérité, la grandeur sublime de simplicité, des enfants de Mouvaux tombés au champ d'honneur.

CANTINES SCOLAIRES. — Il y a quelques semaines, à l'ouverture des cantines scolaires, fermées depuis 1914, nous étions bien incertains quant au résultat.

Les événements ont dépassé nos espérances. De 90 le premier jour, nous avons, durant cette semaine, servi quotidiennement plus de 135 repas aux enfants de nos camarades.

Encore un petit effort et toutes proportions gardées, car le nombre d'enfants fréquentant les écoles est *moins élevé qu'avant-guerre*, nous obtiendrons le même chiffre que par le passé.

Tous nos efforts tendront vers ce but et nous avons le ferme espoir d'y arriver.

POUR LES A. P. G. — La Mairie nous communique :

« Le groupe parlementaire de défense des anciens prisonniers de guerre, a chargé la Fédération Nationale des anciens prisonniers de guerre, 10, rue de Rome, à Paris, de dresser la liste de tous les A. P. G., avec les renseignements suivants : nom, prénoms, grade, régiment, durée de la captivité en mois.

Cet état devant être fourni avant le 15 janvier 1923, en vue de l'examen devant la Commission des Finances, de la question de l'indemnité de nourriture, il importe à ce que d'extrême urgence les anciens prisonniers de guerre, groupés ou non, envoient ces renseignements aux sièges des associations départementales et parisiennes qui les transmettront à la *Fédération Nationale* ».

ETAT CIVIL. — Naissances. — André Picavet, rue Faidherbe, 191. — Paule Lesage, rue de Roubaix, 181.

Publications. — Robert Dubolpaire, électricien à Roubaix, et Louise Carissimo, employée de commerce. — César Adams, zingueur, et Blanche Dewasme, épailleuse.

LILLE

Les chasseurs de fourrures

ILS ONT ENCORE OPERE L'AVANT-DERNIERE NUIT

Décidément, les briseurs de vitrines, qui semblent s'être spécialisés dans les vols de fourrures, ont juré de mettre la police sur les dents. Ils ont en effet encore opéré au cours de l'avant-dernière nuit. Leur victime a été cette fois M. Mandel-Rosemblatt, commerçant, 78, rue Nationale.

M. Rosemblatt, dont la chambre se trouve au rez-de-chaussée et fait suite à son magasin, était réveillé en sursaut samedi, vers 3 h. 30 du matin, par un bruit anormal.

Précipitamment, le commerçant se vêtit, se leva et se mit sur le pas de sa porte, afin de se rendre compte de ce qui s'était passé. Il vit bien aller et venir un individu élégamment vêtu, coiffé d'une casquette claire, d'assez haute taille et plutôt svelte, mais attacha d'autant moins d'importance ce fait, qu'il ne remarqua pas à ce moment, que l'on avait brisé en partie la glace de la devanture de droite, qui se trouve dans le renfoncement de l'entrée de son magasin.

Bref, près avoir examiné la rue durant quelques minutes, M. Rosenblatt rentra chez lui, mais demeura aux aguets à l'intérieur de sa boutique.

A plusieurs reprises, il vit passer et repasser l'individu signalé plus haut. Soudain le quidam s'arrêta, franchit le seuil du magasin et plongeant vivement le bras par l'ouverture qu'il avait auparavant pratiquée dans la glace, déroba dans l'étalage une fourrure en skungs de 2.000 francs, ainsi que quelques autres fourrures en putois d'une valeur totale de 200 francs.

M. Rosenblatt se précipita à nouveau au dehors. Il arriva juste à temps sur le trottoir pour voir s'enfuir à toutes jambes, l'élégant gentleman à la casquette claire, dont les allures suspectes l'avaient si fortement intrigué.

C'est seulement par la suite, que le commerçant s'aperçut du vol dont il avait été victime.

Naturellement, une plainte a été déposée entre les mains du commissaire du quartier et le service de la sûreté saisi de cette affaire.

PETITES NOUVELLES

CHOC EN RETOUR. — Rue des Augustins, un camion auto piloté par M. Marcel Chopard, au service de M. Debachy, entrepreneur, boulevard de la Liberté a accroché la charrette à bras que traînait M. Grimonprez, 45, rue Mirabeau. Sous le choc, la baladeuse ayant pirouetté, les planches qui composaient son chargement allèrent briser une glace du cabaret Duquesne, sis au 46. Pas d'accident de personne.

UN VOLEUR PINCE. — L'ouvrier serrurier Firmin Elebaut, 24 ans, demeurant 13, rue Cousion, a été mis en état d'arrestation. On l'inculpe de vols d'outils commis rue Pierre Legrand, 154, au préjudice de M. Laurent, mécanicien, 13, rue d'Amiens.

INDESIRABLE. — Le manœuvre Louis Hill, 40 ans, domicilié 93, rue de Fives, a été écroué pour infraction à une interdiction de séjour.

POUR FAIRE SA LESSIVE. — Sur plainte de M. Belouet, quincaillier, 12, rue des Tours, on recherche qui lui vola vendredi, entre 12 et 14 heures une lessiveuse d'une valeur de 28 fr. 50.

RENVERSEE PAR UN TRAMWAY. — Alors que vers 19 h. 45, elle passait rue de Paris, Mme Pauline Dumoulin, 69 ans, demeurant rue des Meuniers, fut renversée par un car T et contusionné à l'épaule droite. Après avoir reçu les soins d'un docteur dans une pharmacie toute proche, la victime de cet accident put regagner pédestrement son domicile.

AU FEU ! — Vers 10 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré, Square Ruault, 59, au 1er étage, dans l'appartement de M. Morillon. Le feu, qui avait pris naissance à la boiserie, à proximité d'un foyer, a été éteint avec quelques seaux d'eau. Dégâts insignifiants.

DOUAI

Une bonne capture

Une Douaisienne, Mme Stienne, marchandait une fourrure sur la place d'Armes, lorsqu'elle sentit qu'on venait de lui prendre son portefeuille. Elle regarda vivement autour d'elle et aperçut deux individus qui prenaient la fuite. Mme Stienne put rejoindre l'un d'eux qui lui dit : « Ce n'est pas moi, c'est l'autre qui a fait le coup. » L'homme se sauvait, quand aux cris de Mme Stienne, l'agent Monnier, de service sur la Grand'Place, se mit à la poursuite et l'arrêta dans la cour des Halles avec l'aide de plusieurs passants.

Au moment où il allait être repris, le malendrin avait jeté à terre le portefeuille qui fut ramassé par un témoin.

Amené au commissariat et fouillé, l'individu arrêté fut trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt, de deux portefeuilles dont l'un renfermait 880 francs en billets de banque déchirés, de deux montres en argent aux initiales W. R. et H. R.

Le filou n'en était pas à son coup d'essai. Il déclara s'appeler Joseph Chamala, 29 ans, originaire de Varsovie, manœuvre sans domicile.

M. Vieillard, commissaire de police, interrogea longuement le drôle qui affirma avoir acheté le couteau, un des portefeuilles et une des montres à un de ses compatriotes qu'il ne connaît pas et qui habite Lens. Il aurait payé le tout 30 francs. Or, la montre à elle seule en vaut au moins 90. Cette montre a été récemment réparée. On recherche le bijoutier qui s'est chargé du travail.

Chamala n'a pas travaillé depuis le 18 novembre. La police a pu établir qu'il avait passé deux jours, les 17 et 18 novembre, à Sallaumines.

Il est vraisemblable que le personnage vivait surtout de vols et de cambriolages. C'est une bonne capture qu'a fait la police de Douai.

Un vol de 1.100 francs

Mme Beaumont, d'Arleux, de passage à Douai, a constaté la disparition de son portefeuille contenant 1.100 francs. On ignore s'il s'agit d'une perte ou d'un vol.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FENAIN

Cambriolage d'un bureau de tabac

En démastiquant un carreau de vitre à une fenêtre de la cuisine, des malfaiteurs ont pu s'introduire la nuit chez M. Jules Gonez, débitant de tabac, route de Somain, à Fenain. Ils ont emporté 150 francs qu'ils trouvèrent dans le tiroir-caisse.

Ils furent dérangés dans leurs recherches par M. Gonez, qui, entendant du bruit vers une heure du matin, se leva. Les malfaiteurs prirent alors la fuite.

La gendarmerie enquête.

FRAIS-MARAIS

Une mort suspecte

Nous avons indiqué hier que la mort d'une habitante de Frais-Marais, Mme Charles Duquesne, née Berthe Blanchard, avait paru *suspecte au docteur Roville, médecin de l'état-civil*, qui, estimant que le décès était dû à une péritonite « dont la cause restait obscure » refusa le permis d'inhumer.

Le parquet de Douai, dans ces conditions, a délégué le docteur Monnier, médecin-légiste, pour pratiquer l'autopsie. Cette opération a eu lieu hier dimanche. Les conclusions du docteur Monnier ne sont pas encore connues.

Quoiqu'il en soit, le mari de la morte, M. Charles Duquesne, a déclaré que sa femme avait fait une chute et avait ressenti une vive douleur. Différentes personnes, témoins de la chute, ont indiqué dans quelles circonstances la jeune femme était tombée et ont rapporté qu'elle se plaignit de douleurs internes.

Il apparaît comme probable qu'il s'agit d'un simple accident.

:: LA VIE OUVRIERE ::

UNION DÉPARTEMENTALE UNITAIRE DES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD

J'informe les secrétaires des Unions Locales qui m'ont adressé des commandes de timbres, que celles-ci ont été transmises par mes soins à Baelde, trésorier de l'U. D. du Nord, à qui toutes les commandes doivent être adressées pour éviter toute perte de temps. — Eug. DE LARUE.

TRIBUNE POLITIQUE

Le Congrès National de la Fédération Socialiste

Dijon, 24. — Le Congrès national de la *Fédération Socialiste de France*, s'est ouvert à 10 heures du matin, à l'Hôtel de Ville.

Ponard définit le but du Congrès : regrouper les forces prolétariennes par la formation d'une union de toutes les fédérations socialistes et même par la formation d'un véritable bloc des rouges. Sellier préconisa comme base dans ce but, la lutte des classes sans toutefois exclure la participation avec le représentant Bourgeois, chaque fois que l'intérêt du prolétariat pourra y gagner.

Parti Républicain Socialiste

Nous recevons du Parti républicain socialiste de la Fédération reconstituée des Bouches-du-Rhône l'appel suivant :

Le Parti républicain socialiste, ému des menées réactionnaires du Bloc National, et en présence de la campagne anti-républicaine dirigée contre toutes les institutions démocratiques et sociales, engage tous les républicains socialistes de France à grouper leurs énergies actuellement disséminées en une Fédération Nationale qui, par sa force numérique incontestable saura soutenir et mener à bonne fin le programme intégral républicain socialiste du Parti.

En vue de cette action, le Parti républicain socialiste des Bouches-du-Rhône (Fédération reconstituée) prend l'initiative d'inviter les groupements organisés à se faire connaître afin de réunir dans le plus bref délai un Congrès National du Parti républicain socialiste pour nomme un Comité Exécutif capable de réaliser par son autorité la cohésion nécessaire. Il compte recevoir au siège, 49, Allée Léon-Gambetta, à Marseille, les adhésions de tous les républicains socialistes, groupés ou isolés, désireux de participer à cette action